



INSÉCURITÉ

Les « bébés noirs » dans le viseur du gouvernement



Des « bébés noirs » arrêtés à Brazzaville il y a quelques mois

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a enjoint au gouvernement, au cours du dernier Conseil des ministres, de mettre fin, dans les meilleurs délais, au banditisme alimenté par des gangs communément appelés « bébés noirs ». La paix, la sécurité et la tranquillité publique sont des préalables à toute action de développement, a-t-il rappelé. Des bandes de délinquants agressifs et violents écument, en effet, les quartiers des grandes villes du Congo. Lorsqu'ils y sont pourchassés, ils trouvent refuge dans les localités de l'arrière-pays.

Page 7

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

La FAO et la Banque mondiale renouvellent leur appui au Congo

La représentante résidente de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara et sa collègue de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rasoarimanana Yannick Ariane ont réitéré leur engagement à soutenir le développement agricole au Congo, à l'issue d'une audience avec le ministre en charge de l'Agriculture, Paul valentin Ngobo. La Banque mondiale, a déclaré sa représentante, apporte son appui dans le secteur agricole à travers le Projet d'appui au développement de l'agri-



Le ministre Paul Ngobo et la représentante de la FAO au Congo/Adiac culture commerciale. De son côté, la FAO a annoncé qu'elle va contribuer à la formation des jeunes aux métiers agricoles.

Page 5

CIRCULATION ROUTIÈRE

Restaurer l'autorité de l'agent de police sur la voie publique

Des agents de l'unité de circulation routière et des motocyclistes de la sécurité civile sont invités par le commandant en second des forces de police, le colonel André Fils Obami-Itou, à restaurer l'autorité du policier sur la voie publique par le professionnalisme. Il a formulé cette invite le 29 mai à l'ouverture d'un stage de mise en condition

opérationnelle des agents de l'unité de circulation routière. Selon le directeur du personnel et de la formation par intérim du commandement des forces de police, le colonel Jocelyn Francis Koubemba, ce stage vise également à renforcer les connaissances et les techniques de l'agent pour mieux gérer la voie publique.

Page 5

DÉCORATION

Marie Audigier élevée au grade de chevalier par le Congo

Le directeur du cabinet du président de la République, Florent Ntsiba, a décoré le 28 mai, au grade de « chevalier » dans l'ordre du mérite congolais, la directrice déléguée de l'Institut français du Congo (IFC), Marie Audigier. Cette distinction est le couronnement des efforts qu'elle a fournis lors de la célébration en octobre 2020 des 80 ans du Manifeste de Brazzaville.

« Recevoir une distinction de l'ordre national du mérite congolais du président de la République me touche si profondément. C'est un immense honneur, une immense reconnaissance



pour mon travail, celui de l'équipe de l'IFC et de nos partenaires... », a déclaré Marie Audigier.

Page 2

JUDO

La CCAS ordonne la tenue d'une nouvelle assemblée générale élective

Page 16

Éditorial

Au travail !

Page 2

ÉDITORIAL

Au travail !

Autant noter que le train est lancé du côté de l'exécutif congolais. Le président de la République lui a notifié, le 26 mai, en Conseil des ministres, des orientations sur ses priorités pour le quinquennat en cours. Chacun des trente-sept membres du gouvernement, ainsi que le premier d'entre eux, aura à cœur de traduire dans les faits ces directives. Et faire en sorte que les conditions de vie des Congolais et le regard qu'ils portent sur la gouvernance publique changent positivement.

Est-ce pour ne pas perdre le temps si précieux devant eux qu'une avalanche de notes nommant aux fonctions administratives dans différents cabinets ministériels inonde les réseaux sociaux ces jours-ci ? Par le passé, ce genre de décisions prises dans le cadre du fonctionnement interne de ces départements ne grillait pas la toile comme c'est le cas aujourd'hui. Peut-être faudrait-il apprécier à sa juste valeur la façon dont le développement des outils de communication révolutionne les rapports au sein de la société.

En un temps proportionnellement court, comme jamais auparavant, le pouvoir discrétionnaire dévolu aux grands commis de l'Etat a pris l'allure d'un toilettage à grande eau. Cela doit créer une certaine panique dans certains milieux. Au demeurant, les choses étant souvent ce qu'elles sont, il n'est nul drame dans ces arbitrages faits dans l'objectif, on le suppose, de constituer des équipes cohérentes susceptibles d'accompagner les nouveaux challenges de la nouvelle équipe gouvernementale.

N'ayant pas encore présenté sa déclaration de politique générale, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso et son gouvernement ne décomptent peut-être pas encore les 100 premiers jours de leur mandat. Néanmoins, si on devait fixer cette échéance à partir de la première prise de parole du chef du gouvernement lors de la passation de service avec son prédécesseur, le 18 mai, on planterait la borne autour de la date du 25 août prochain. Exactement dix jours après la fête de l'indépendance.

Les Congolais pourraient alors évaluer le travail accompli en un peu plus de trois mois et expliquer à ceux qui sont aux manettes qu'ils les rassurent ou au contraire ne les réconfortent pas du tout. En matière de renforcement de la couverture sanitaire, de rééquilibrage des finances publiques, de satisfaction des revendications sociales, de promotion des valeurs morales et de sécurisation des populations contre les violences urbaines galopantes, la baguette magique peut venir de la volonté de se mettre réellement au travail.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION CULTURELLE

Marie Audigier honorée par le Congo

Le directeur du cabinet du président de la République, Florent Ntsiba, a décoré le 28 mai, au grade de « chevalier » dans l'ordre du mérite congolais, la directrice déléguée de l'Institut français du Congo (IFC), Marie Audigier.

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a décerné à titre exceptionnel, l'Ordre du mérite congolais au grade de « Chevalier » à la directrice déléguée de l'IFC. Cette distinction est le couronnement des efforts fournis par Marie Audigier, lors de la célébration des 80 ans du Manifeste de Brazzaville. Un évènement organisé en octobre dernier par la présidence de la République du Congo, en partenariat avec la Fondation Charles-de-Gaulle. Après lecture du décret y affernt, par le Grand chancelier des ordres nationaux, Norbert Okiokoutina, le directeur du cabinet du chef de l'Etat a fait porter l'insigne au récipiendaire en ces termes : « Au nom du président de la République, Grand maître des ordres nationaux, et en vertu des pouvoirs qui nous sont délégués, nous vous faisons chevalier dans l'ordre du mérite congolais », a déclaré Florent Ntsiba. Directrice déléguée de l'IFC, depuis 2017, Marie Audigier est arrivée à la fin de son mandat. Dressant en quelque sorte le bilan de ses quatre années passées à la tête de l'IFC, elle a rappelé que la célébration des 80 ans du Manifeste de Brazzaville a été sans doute l'un des évènements les plus marquants. « Recevoir une distinction



Florent Ntsiba décorant la directrice déléguée de l'IFC DR

de l'ordre national du mérite congolais du président de la République me touche si profondément. C'est un immense honneur, une immense reconnaissance pour mon travail, celui de l'équipe de l'IFC et de nos partenaires... L'ouverture du Colloque a été un moment fort célébrant notre mémoire partagée entre la France et le Congo. La soirée à la Basilique Sainte-Anne restera le plus beau spectacle auquel j'ai participé en ces quatre ans de mission », a-t-elle déclaré, saluant les partenaires publics et privés de l'Institut. Selon elle, l'essentiel de la programmation de l'IFC est consacrée à la culture congolaise. Le nombre de spectateurs est passé, a-t-elle dit, de cinq mille à vingt mille en deux ans. Marie Audigier dit également avoir fait rayonner la culture congolaise à l'international, en organisant, entre autres, des tournées de jeunes talents. « Le Congo est ma maison, c'est un grand pays de culture avec aussi une nature magnifique. Ma mission arrive à son terme le 18 juin. Quatre ans passés si vite, quatre ans qui m'ont changée, enrichie.

Je ne peux pas croire que mon histoire d'amour avec le Congo va se terminer. Si la France est ma patrie, le Congo va demeurer à jamais dans mon cœur. Merci de m'avoir honorée », s'est-elle réjouie.

Notons que Marie Audigier a reçu également le même jour les insignes de l'Ordre national du mérite français à la Case de Gaulle. La cérémonie de décoration de la directrice de l'IFC au Palais du peuple s'est déroulée en présence du ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, des ambassadeurs de France au Congo, François Barateau, et de l'Union européenne, Raul Mateus Paula, ainsi que des membres du comité scientifique du colloque « De Gaulle et Brazzaville : une mémoire partagée entre la France, le Congo et l'Afrique ». « Ces deux insignes reçus le même jour dans deux lieux historiques franco-congolais : le Palais du peuple et la Case de Gaulle marquent la coopération culturelle entre la France et le Congo... », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Entretien entre le président Denis Sassou N'Guesso et le PDG d'ENI

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'est entretenu, le 29 mai 2021, avec Claudio Descalzi, PDG d'Eni. Le développement de l'agriculture au Congo et la transition écologique, à travers la production des produits alternatifs au pétrole tel que le biocarburant, ont constitué la toile de fond de leur échange.



Le président de la République et le PDG d'ENI

En rappel, le développement de l'agriculture au sens large est le premier des défis à relever le long du quinquennat qui vient de commencer. Il s'agira, entre autres, de sa mécanisation à travers une usine de montage de tracteurs et d'équipements agricoles en cours d'installation à Maloukou au nord de Brazzaville, la mise en place d'une filière agricole qui repose sur une production renforcée par l'irrigation, l'utilisation intelligente des engrais et des semences et la commercialisation des produits agricoles tant à usage domestique qu'à celui de l'exportation.

Rominique Makaya

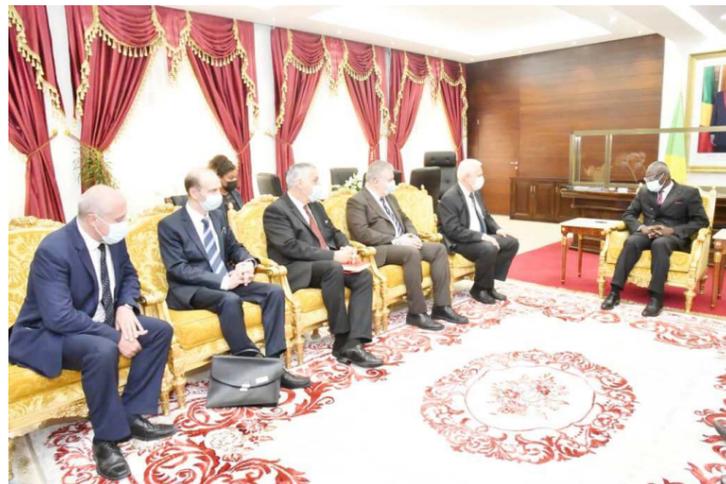
COOPÉRATION

Les Nations unies et l'UE déterminées à accompagner le Congo

Le coordonnateur résident des agences du système des Nations unies, Chris Mburu, et l'ambassadeur de l'Union européenne, Raul Mateus Paula, qui ont échangé le 28 mai avec le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, se disent prêts à accompagner le Congo.

Chris Mburu a profité de cette première rencontre pour manifester au nouveau Premier ministre le soutien continu du système des Nations unies au Congo. « Nous avons discuté de plusieurs sujets dont les Programmes de développement que le gouvernement congolais a déjà entamés et nous voulons montrer notre soutien pour ces projets... Toutes les agences du système des Nations unies sont derrière les actions de développement du gouvernement congolais. C'est ce que nous avons voulu manifester au Premier ministre. Nous allons continuer à travailler avec son gouvernement sur les choses que nous avons commencées il y a déjà plusieurs années », a expliqué le coordonnateur du système des Nations unies.

Parmi les projets à soutenir, il a cité le Plan national de développement car, dit-il, le système des Nations unies aide les Etats membres à réaliser



La délégation de l'UE reçue par le Premier ministre DR

leurs Objectifs de développement durable. Chris Mburu a, enfin, félicité le Congo pour toutes les démarches entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19. Pour sortir de cette crise, le système des Nations unies a soutenu le gouvernement dans l'élaboration d'un plan de développement. Accompagné des ambassadeurs de France, d'Allemagne, d'Italie et de la Belgique, le chef de la délégation de l'UE au Congo, Raul Mateus Paula, a dit avoir échangé avec Anatole Collinet Makosso dans le cadre d'un dialogue très soutenu. « Nous avons écouté le Premier ministre qui nous a commenté son gouverne-

ment, les réformes envisagées qui ont été d'ailleurs annoncées par le président de la République au moment de la campagne électorale. Nous avons parlé des grands axes, que ce soit la diversification de l'économie, le climat des affaires, la lutte contre la corruption, la transparence des finances publiques ; le programme du FMI, comment le réactiver », a-t-il expliqué à la presse. D'après Raul Mateus Paula, le Congo est un pays stable avec beaucoup d'atouts, beaucoup de richesses. « Il va falloir préparer la sortie de la crise sanitaire. Donc, on peut compter sur notre soutien », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Très humblement...

Question de génération ? Volonté de transparence portée par l'humilité ? Les deux dimensions de l'observation de la démarche du chef de l'Etat français se recourent. Emmanuel Macron a, en effet, donné la preuve de son courage politique, le 27 mai, à Kigali, lors de son voyage éclair dans la capitale rwandaise. Avant lui, aucune autre plus haute autorité française n'avait osé avancer sur ce terrain avec les mêmes arguments et rendre aux victimes du génocide rwandais un hommage aussi appuyé : « ... Je viens reconnaître l'ampleur de nos responsabilités... », a-t-il soutenu lors de son intervention.

En 1994, une tragédie épouvantable survenue au pays des Mille collines faucha des milliers d'âmes innocentes pour le nom qu'elles portaient, pour le quartier qu'elles habitaient et pour la langue maternelle qu'elles parlaient. Des témoins étaient nombreux, parmi lesquels ceux dotés d'importants moyens de dissuasion. Ils ne se hâtèrent guère sur l'option de la protection collective. Bien plus tard seulement, ils se rendirent compte que leurs silences finiraient par en faire des complices notoires aux yeux des rescapés des épouvantes.

Ce 27 mai 2021, il n'y avait pas meilleure manière de demander à être pardonné de ses fautes ou omissions sur cet événement lourd de pesanteurs que fût le génocide rwandais. Pour l'Etat français dont le parti pris en faveur de l'un des protagonistes du conflit, notamment le gouvernement en place à Kigali à l'époque, a été maintes fois exposé, c'est une infinie délivrance que cette démarche de son président actuel.

Par cet acte de bravoure, Emmanuel Macron a délivré non seulement les proches des victimes du sentiment de répugnance à leur égard que construisaient depuis près de trois décennies les dénégations intenable des officiels français, mais aussi une relation bilatérale affectée par les accusations et contraccusations entre Paris et Kigali. La césure a été si profonde entre la France et le Rwanda qu'elle a entraîné l'abandon par ce dernier pays du français comme langue officielle en lieu et place de l'anglais.

Plus frappant encore, le président français a trouvé les mots pour ne pas susciter de réactions hostiles à son message. Au contraire, ses hôtes rwandais, à commencer par le président Paul Kagame, lui-même, se sont félicités de

la hauteur de vue de leur illustre visiteur. Les autres responsables chargés des questions de mémoire ont aussi approuvé le propos d'Emmanuel Macron. Il est probable que les deux pays se redécouvrent une passion de travailler à leur avenir commun, dans le respect des intérêts de l'un et l'autre.

La quasi-lune de miel qui s'annonce avait toutefois été précédée par des gestes encourageants. La désignation en octobre 2018 de Louise Mushikiwabo, l'ancienne ministre rwandaise des Affaires étrangères, au poste de secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, était perçue en son temps comme un appel du pied de Paris en direction de Kigali pour dépasser les émotions.

Chacun son style, Emmanuel Macron et Paul Kagame ont mené la barque de ce retour au calme avec subtilité. Ils peuvent se réjouir de l'aboutissement de cette passionnante recherche de paix. Après tant de dégâts, de temps perdu aussi, moyennant suffisamment d'humilité de part et d'autre, le courant d'air frais qui souffle désormais entre eux permettra sans doute à la France et au Rwanda de donner une impulsion nouvelle à leur relation.

Gankama N'Siah

GOUVERNANCE

Le PCC partage son expérience aux autres partis politiques

Dans le cadre de son centenaire qui sera célébré en juillet prochain, le Parti communiste chinois (PCC) a échangé le 27 juillet avec les autres formations politiques du monde à travers un symposium virtuel.

Plusieurs formations politiques au pouvoir à travers le monde ont pris part à ce colloque placé sous le thème : « La gouvernance axée sur la satisfaction des besoins essentiels des populations et la lutte contre la pauvreté ».

Parmi ces partis figurent le Parti communiste d'Australie, le Parti communiste allemand, le Congrès national africain (ANC) en Afrique du Sud, le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA) et le Parti congolais du travail (PCT). A cet effet, le PCC a présenté sa vision des affaires et son modèle de gouvernance mis en œuvre par le gouvernement, intitulé : « La Pensée de Xi Jinping », chef de l'Etat

chinois, secrétaire général du PCC.

La « Pensée de Xi Jinping », selon Sang Tao, responsable du PCC qui a dirigé les travaux du colloque, est composée de quatorze principes essentiels. Il s'agit, entre autres, d'assurer le leadership du parti sur toutes les autres formes d'organisations en Chine, d'adopter une approche centrée sur l'intérêt public.

Ce programme vise également, a-t-il renchéri, à promouvoir la construction d'une communauté de destin pour l'humanité; exercer une gouvernance rigoureuse du PCC et à gouverner la Chine dans le cadre d'un État de droit. L'objectif principal étant d'améliorer la vie et le

bien-être du peuple chinois.

« La pensée socialiste de Xi Jinping met en place un nouveau modèle de lutte contre la pauvreté. En Chine, elle s'exécute bien et porte les fruits, car de 2013 à ce jour, 100 millions de personnes sont sorties de l'extrême précarité grâce à cette politique. Nous devons développer une relation sans injonctions dans la gestion des affaires intérieures. C'est l'unique manière pour nous de lutter contre la guerre froide », a souligné Sang Tao.

Prenant la parole, le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a salué la qualité des relations entre le Congo et la Chine. Il a signifié que le gouvernement congolais, sous le management de son parti, se bat nuit



Le secrétaire général du PCT Pierre Moussa/Photo Adiac

et jour pour apporter des solutions idoines aux problèmes auxquels les Congolais sont confrontés.

« Le Congo est en marche vers la satisfaction des besoins essentiels des populations et

l'éradication de la pauvreté. Cette lutte se poursuit davantage avec rigueur et détermination, dans le nouveau programme de société du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso », a dit Pierre Moussa.

Firmin Oyé

FORÊT

Le Congo veut accroître la transformation locale du bois

Le nouveau code forestier de la République du Congo, en vigueur depuis juillet 2020, a introduit le principe de partage de production du bois. Ce modèle économique assure une part de grumes pour alimenter le marché local et une place aux nouveaux industriels.

Le cabinet international FRM ingénierie a présenté, le 28 mai à Brazzaville, à la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, les premiers résultats de l'étude qu'il a menée sur le partage de production. L'étude recommandée par le gouvernement vise à préciser les modalités de partage de production en lien avec la nouvelle législation, la définition claire du concept, les besoins des opérateurs économiques de la filière bois.

Le modèle de l'économie forestière suggéré dans l'étude, d'après Paul Bertaux, le manager principal du cabinet FRM ingénierie, apporte des solutions structurelles de façon à ce que toutes parties prenantes en sortent gagnantes, à savoir l'État, les concessionnaires et les nouveaux industriels que le pays tentera d'attirer. Le pays dispose en effet plus de six millions m³ de forêts non exploitées, de quoi inciter des investisseurs étrangers. « Les forêts du Bassin du Congo sont largement sous valorisées pour une

série de raisons historique et structurelles. Il était temps d'envisager de nouveaux modèles, un nouvel encadrement et le Congo a eu le courage de prendre une démarche innovante de partage de production », a signifié le consultant Paul Bertaux.

Le secteur forestier représente 5 à 6% du PIB (Produit intérieur brut) et des milliers d'emplois. Une contribution que le gouvernement entend augmenter pour pallier l'incertitude du secteur pétrolier, la principale source de revenus du pays. L'étude va certainement permettre à l'exécutif de prendre la décision sur le scénario avantageux censé accroître la contribution du secteur, de créer plus d'emplois, de favoriser le transfert de technologie grâce à l'installation des générations d'usines de transformation.

L'introduction du principe de partage de production constitue une réforme innovante de la filière bois en République du Congo, s'est félicitée la ministre Rosalie Matondo. L'ancienne loi fo-



Les participants lors de la présentation de l'étude/Adiac

restière favorisait l'attribution des concessions, sans obligation de disposer d'une part de production destinée à la transformation locale. La filière est souvent critiquée à cause de l'inadaptation de la législation nationale aux défis du développement durable et du manque de débouchés. « Le principe de partage de production va permettre dès l'instant au pays de disposer d'une

part de grumes qu'il pourra gérer en vue distribuer directement au profit de la population et de l'économie. Il permet aussi de connaître le nombre d'espèces disponibles et le volume exploité pour retenir le pourcentage à partager », a affirmé Rosalie Matondo. Il faut rappeler que le Congo, à l'instar des autres pays de la sous-région, a décidé d'interdire l'exportation des grumes. Mais l'expert Paul

Bertaux pense que le pays doit au préalable s'assurer des capacités de production durable, les capacités des acteurs et leurs engagements pour arriver à un nouveau modèle économique ; créer des conditions pour attirer de nouveaux industriels locaux et internationaux et envisager différents scénarios technique et économique capables de booster le secteur.

Fiacre Kombo

AGRICULTURE

La Banque mondiale et la FAO renouvellent leur appui au Congo

Reçu tour à tour par le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul valentin Ngobo, le 28 mai à Brazzaville, les représentantes de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rasoarimanana Yannick Ariane, ont réitéré leur engagement à soutenir les initiatives liées au développement du secteur agricole congolais.

Selon Korotoumou Ouattara, l'agriculture est l'un des piliers essentiels de la diversification de l'économie congolaise. A travers le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac) qui a pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, la Banque mondiale contribue au renforcement et au développement du poids du secteur agricole.

« Lors de cette rencontre, le ministre Paul Ngobo a partagé avec nous sa vision de l'agriculture au Congo, de ce qu'on pourrait faire dans le futur déjà à travers le Pdac pour lequel nous partageons les mêmes objectifs. Et aussi dans l'avenir voir ce que l'on pourrait apporter de plus pour que l'agriculture soit l'un des piliers à travers lequel l'économie du Congo puisse se développer », a indiqué Korotoumou Ouattara. La représentante de la FAO au Congo a fait savoir que son institution contribuera à la formation des jeunes

congolais aux métiers agricoles afin de permettre au pays d'avoir les meilleurs cadres dans ce domaine.

« En termes d'appui, la FAO aidera le gouvernement congolais dans le renforcement des capacités aussi bien des techniciens que des communautés de base sur tous les standards énormes nationaux, sous régionaux, régionaux et internationaux de production, de transformation et d'échange tant sur le marché interne que sur le marché externe », a renchéri Rasoarimanana Yannick Ariane.

Gloria Imelda Lossele



Paul Ngobo posant et Korotoumou Ouattara/Adiac

CIRCULATION ROUTIÈRE

Restaurer l'autorité de l'agent de police sur la voie publique

Le commandant en second des forces de police, le colonel André Fils Obami-Itou, a ouvert le 29 mai le stage de mise en condition opérationnelle des agents de l'unité de circulation routière de Brazzaville dont l'objectif est de restaurer l'autorité du policier sur la voie publique par le professionnalisme.



Les agents de la circulation routière/Adiac

Environ 300 agents de l'unité de circulation routière de Brazzaville ainsi que l'unité motocycliste de la sécurité civile sont concernés par ce stage d'un mois qui a démarré le 29 mai à l'École nationale supérieure de police. Selon le directeur du personnel et de la formation par intérim du commandement des forces de police, le colonel de police Jocelyn Francis Koubemba, ce stage vise également à renforcer les connaissances et les techniques de l'agent pour mieux gérer la voie publique. « La compétence professionnelle s'impose au fonctionnaire de police et particulièrement à l'agent de la voie publique qui doit s'adapter aux réalités du terrain afin de mieux assurer les missions qui lui sont assignées », a-t-il précisé. Les participants suivront, en effet, des communications sur des thèmes comme la déontologie policière ; l'exécution des missions de police de

la route ; l'étude de la liberté d'aller et venir résultant de la circulation routière. Une initiative appréciée par les participants. Commandant de la 3e compagnie de l'unité de la circulation routière de Brazzaville, le capitaine de police Jean Fernand Edgard Bindou entend donner le meilleur de lui-même : « Nous allons nous atteler à donner le meilleur de nous-mêmes pour que nous prenions à cœur la fluidité, la circulation dans notre ville capitale et les défaillances que vous constatez, nous allons aussi les corriger », a-t-il promis.

Le commandant en second des forces de police s'est, de son côté, félicité du travail, de l'abnégation, du courage, de la résistance et de la résilience de l'unité de circulation routière. Selon André Fils Obami-Itou, malgré les provocations et les actes inciviques dont ils font preuve au quotidien, ainsi que les intempéries, les agents

de police commis à cette tâche sont présents à leurs postes.

Il a, par ailleurs, reconnu que dans l'exercice de leurs fonctions, certains agents commettent des erreurs et des fautes. « Les bavures sont très rares mais elles existent... Vous pourriez rester tranquillement dans vos bureaux et je vous assure que vous ne ferez aucune erreur... Mais ce n'est pas l'option choisie et envisagée par le commandement des forces de police. Nous, nous sommes dans l'engagement, nous nous sommes engagés et notre engagement n'est pas négociable. Il nous reste donc la deuxième solution, c'est celle d'augmenter notre professionnalisme, c'est celle d'augmenter notre savoir-faire, d'améliorer nos prestations vis-à-vis des usagers », a-t-il déclaré, appelant au professionnalisme, au calme et à l'engagement.

Parfait Wilfried Douniama

TOURISME ET LOISIRS

La ministre visite les structures sous tutelle

Après sa prise de fonctions au ministère du Tourisme et des Loisirs, Destinée Hermella Doukaga a effectué une descente inopinée dans les structures sous-tutelle, le 27 mai dernier, question de toucher du doigt les conditions de travail de ses collaborateurs.

La ministre du Tourisme et des Loisirs a visité tour à tour les directions générales du tourisme et celles des loisirs. Partout où elle est passée, elle a apprécié l'attitude de ses collaborateurs.

« Nous avons pensé qu'après la passation de service il fallait faire un tour dans les directions sous-tutelle ; question pour nous de faire une idée de l'environne-

de constater que tout le monde est là, les directeurs généraux, centraux, les chefs de services et les collaborateurs aussi », a-t-elle déclaré.

Destinée Hermella Doukaga a ensuite saisi cette occasion pour encourager ses collaborateurs à poursuivre dans cet élan et à ne pas baisser les bras. « Nous ne sommes qu'au début des missions qui nous ont été assignées. Le président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, nous a donné des orientations claires en ce qui concerne le secteur du tourisme et des loisirs. Il nous appartient de matérialiser toutes les mesures qui ont été annoncées. Nous ne pouvons atteindre



La ministre du Tourisme et des Loisirs regardant ce qui est inscrit dans le registre/ADIAc

ment dans lequel évoluent nos collaborateurs. Nous sommes allés à la direction générale du tourisme et à la direction générale des loisirs. Le constat est que tout le personnel est bien présent à son lieu de service, ce qui est un agréable service. Parce que nous sommes arrivés ici au-delà de midi et sommes heureux

nos objectifs qu'avec l'appui des collaborateurs disponibles et disposés. C'est ce que je souhaitais vraiment. Je suis tout à fait satisfaite de la première impression que j'ai eue des services sous-tutelle », a indiqué la ministre du Tourisme et des Loisirs, Destinée Doukaga.

Rosalie Bindika

CHU

La direction générale réaffirme le partenariat avec l'Unité de santé internationale du Canada

Après la tenue de l'assemblée générale de l'intersyndicale, le 27 mai, le directeur général du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU) Denis Bernard Raiche a réagi au cours d'un point de presse à quelques grandes lignes qui font partie du cahier des charges. Selon lui, le contrat avec l'unité de santé internationale de Montréal se poursuit.

A propos de la résiliation inconditionnelle et sans délai du contrat avec l'Unité de santé internationale du Canada, « il n'est pas de la compétence de la direction générale, sinon il s'agit d'un contrat qui a été entériné par le gouvernement et l'Unité de santé internationale du Centre hospitalier universitaire de Montréal. A ce sujet, il y a un processus de suivi serré entre les deux entités et nous poursuivrons le mandat », a indiqué le directeur du CHU, Denis Bernard Raiche. Sur le point relatif au renouvellement du plateau tech-



Denis Bernard Raiche, Dg du CHU de Brazzaville

nique devenu globalement non fonctionnel, Denis Bernard Raiche a déclaré, qu'à ce jour, il assiste à plusieurs négociations avec la BDEAC. Il soutient que la direction du CHU a obtenu un avis de non objection pour la matérialisation des travaux du CHU qui se tient sur deux niveaux : la rénovation de la vétusté des infrastructures et l'achat de nouveaux équipements. « Tous les travaux, a-t-il poursuivi, seront faits de façon ordonnée au niveau des bâtiments en collaboration avec l'AFD, au même moment seront intégrées dans chacun des bâtiments l'adduction d'eau, la mise à niveau des canalisations pour avoir de l'eau dans chacune des unités de soins,

mais aussi d'avoir de l'eau sanitaire pour répondre au besoin des patients ».

Par ailleurs, sur le paiement immédiat des primes de garde des travailleurs, Denis Bernard Raiche rassure tous les travailleurs qui ont fait leurs gardes régulièrement qu'ils seront rémunérés.

Sur la réintégration dans les délais du président de l'intersyndicale qui a été licencié, Denis Bernard Raiche réaffirme que ce dossier est clos. Ainsi, a-t-il expliqué, pour un agent qui a été licencié, il y a des recours qui lui sont possibles par rapport à une administration, une organisation. Pour la direction du CHU, cette dernière demande est non recevable.

Guillaume Ondze

RELIGION

L'église kimbanguiste célèbre la fête de la nativité

Les fidèles de l'église Kimbanguiste ont célébré la fête de la nativité le 25 mai. A Brazzaville, ils se sont retrouvés au Centre d'accueil au Plateau de 15 ans pour commémorer l'événement.

Partis de différentes paroisses de Brazzaville, les fidèles de l'église kimbanguiste ont damé le macadam des différentes artères de la ville capitale jusqu'au centre d'accueil du Plateau de 15 ans.

polémique, l'église kimbanguiste a été suspendue du Conseil œcuménique. A propos, le révérend pasteur dit que les violents semblent maintenant s'accorder. « Nous avons été suspen-

dit tout le monde est convaincu que Jésus-Christ n'est pas né le 25 décembre », a-t-il laissé entendre.

Par ailleurs, le révérend pasteur Michel Nzondo a fait savoir que les kimbanguistes célèbrent cette fête de la nativité en plein centenaire de l'église. Cette église, a-t-il rappelé, a été créée par un noir. Cent ans, c'est une fierté légitime,



Les fidèles de l'église kimbanguiste damant le macadam des artères de Brazzaville. (DR)

Sur les lieux, une messe a été dite par le révérend pasteur Michel Nzondo, secrétaire national, président du collectif national par intérim de l'église kimbanguiste au Congo. Il a expliqué le sens de l'événement à la presse. « Noël c'est une grande célébration. Nous avons réuni tous les kimbanguistes de Brazzaville afin de venir célébrer la nativité. Pour nous, le Christ est né le 25 mai et nous sommes là pour célébrer cette fête de la nativité que les autres célèbrent le 25 décembre et que nous célébrons le 25 mai », a-t-il déclaré. La date du 25 mai ayant créé

des au Conseil œcuménique à cause de cette date du 25 mai. Progressivement on se rend compte que nous n'étions pas dans la fausseté; puisque tout le monde s'accorde à dire que Jésus-Christ n'est pas né le 25 décembre. C'est déjà un point de gagner. D'ailleurs, nous sommes de temps en temps rappelés au Conseil œcuménique pour essayer d'échanger avec les autres. Ils commencent à se rendre compte que ce que nous avons dit c'était sûrement la réalité. Pour l'instant ils n'ont pas accepté comme tel, mais il y a une chose qui est certaine,

une joie pour cette église. Pour le révérend pasteur, la particularité ou la symbolique du centenaire c'est qu'ils sont toujours là. Même si le père fondateur Simon Kimbangu n'est plus avec eux, mais ils sont toujours là, et leur foi ne faiblit pas. Cela prouve qu'ils sont sur la bonne voie et qu'ils sont en train de suivre la volonté de Dieu. Rappelons que le ministère de « Papa Simon Kimbangu » qui totalise à ce jour cent ans et dont la renommée se répand au-delà des frontières a débuté le 6 avril 1921 à Nkamba.

Bruno Okokana

VIE ASSOCIATIVE

L'ONG «Accès droit pour tous» promeut l'habitat étudiant

L'Organisation non gouvernementale, en partenariat avec le projet ILK résidence étudiants, a ouvert le 28 mai à Brazzaville, un foyer pour étudiants avec à la clé un suivi pédagogique.

Nous avons constaté qu'au Congo, le secteur de l'habitat étudiant est délaissé à l'Etat. Or, dans d'autres pays, on trouve des particuliers qui accompagnent l'Etat dans la promotion des conditions de vie des étudiants, notamment par la mise en place des résidences équipées pour ces derniers. C'est pour cela que nous avons initié ce projet, a fait savoir Valencia Iloki Engagea, en sa qualité d'initiateur de l'association «Accès droit pour tous».

«ILK résidence étudiant» est un projet mis sur pied pour accompagner l'Etat dans la promotion de la culture de l'habitat étudiant avec en toile de fond promouvoir la mise en place des logements privés pour étudiants, à l'instar des hôtels et résidences de séjour des vacances. Le but est de susciter un partenariat public-privé pour faire la promotion de l'intelligence et favoriser un climat propice aux études supérieures. Ce secteur ne peut plus simplement être géré par l'Etat. C'est important que la République du Congo pense à la postérité à

travers les étudiants qui sont les cadres de demain. Il ne faut pas seulement se limiter à se battre à payer leur bourse. Il faut réellement les conditionner. Lorsqu'on veut construire son avenir, on doit être dans un environnement propice à l'apprentissage. Si les sociologues font une étude, on se rendra compte que le taux d'échec est aussi lié aux conditions de vie, a relevé L'ONG. Outre des logements à bail mensuel avec garant, ce partenariat prévoit un volet pédagogique. Les étudiants en résidence bénéficieront de deux séminaires en moyenne par mois.

Les étudiants en droit seront les principaux bénéficiaires pendant ces séminaires parce que nous avons des ressources de taille en théorie et en pratique. L'association engorge plusieurs magistrats d'ici et d'ailleurs et des juristes de haut niveau. Ils pourront faciliter la compréhension de certaines matières aux étudiants de la Résidence ILK, a précisé Valencia Iloki Engamba. Et de conclure: Il n'y a pas de marché du cerveau pour promouvoir l'intelligence au Congo. Je pense qu'il faut injecter dans l'intelligence à l'instar du Japon et de la Corée. Il est temps que le Congo fasse partie des pays qui injectent dans l'intelligence pour faire une prévention des ressources de demain.

Josiane Mambou Loukoula

SÉCURITÉ

Des instructions fermes contre le banditisme en milieu urbain

Lors du Conseil des ministres du 26 mai, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a enjoint au gouvernement de mettre fin dans les meilleurs délais au banditisme alimenté par des gangs communément appelés "bébés noirs".

La paix, la sécurité et la tranquillité publique sont des préalables à toute action de développement ou de redressement, a rappelé le président Denis Sassou N'Guesso, selon le communiqué final du Conseil des ministres. Des bandes de délinquants agressifs et violents écument, en effet, les quartiers des grandes villes du pays. Lorsqu'ils y sont pourchassés, ils trouvent refuge dans les localités de l'arrière-pays.

Ces "bébés noirs" repartis en écuries, filles et garçons, mineurs, adultes, s'affrontent non seulement entre eux, mais aussi terrorisent la population : assassinats à armes blanches, braquages... Il y a quelques semaines, des vidéos montrant certains d'entre eux en train de sec-



Des "bébés noirs" arrêtés à Brazzaville il y a quelques mois

tionner leurs victimes à la machette alimentaient les réseaux sociaux et les mé-

dias, traumatisant ainsi la conscience collective. Plusieurs fois, les services de

police qui collaborent avec la population ont mis la main sur ces malfrats. Seulement,

il n'est pas rare de constater que ces derniers arrêtés et parfois condamnés par la justice se retrouvent des jours après dans les rues pour agresser à nouveau. Sur la question du relâchement des bandits, le directeur départemental de la police de Brazzaville, le colonel Jean Pierre Okiba, soulignait que cela ne relève pas de la police. C'était en février dernier, lors de la présentation des "bébés noirs" arrêtés pour répondre de leurs actes devant la justice.

Suivant les instructions du président de la République, le ministère de la Sécurité et de l'Ordre public, qui regroupera désormais sous autorité la Gendarmerie et la Police, devra mettre en place les actions nécessaires visant à mettre fin à cette situation. Pour ce département ministériel, c'en est là un des défis à relever le long du quinquennat qui vient de commencer, car c'est dans la paix, la sécurité et la tranquillité que la marche vers le développement doit se poursuivre.

Rominique Makaya

TCHAD

Mise en place sous peu d'un Parlement provisoire

Le président Mahamat Idriss Déby a échangé, le 28 mai, avec les acteurs politiques et les membres de la société civile sur la mise en place d'un Conseil national de transition, qui sera chargé de surveiller l'action gouvernementale en attendant les prochaines élections.

Lors de la communication, le général Mahamat Idriss Déby a indiqué qu'il avait décidé de confier la désignation des membres du Conseil national de transition à un comité présidé par son vice-président, le général Djimadoum Tiraïna.

Le comité sera ouvert à toutes les sensibilités et veillera à sélectionner les candidatures sur la base de critères objectifs, de manière à avoir un Parlement provisoire représentatif de toutes les forces vives de la nation. Ce comité sera mis en place assez rapidement et d'ici un mois, le Parlement de transition devrait être installé.

En outre, le président du conseil militaire de transition a insisté sur sa volonté de vouloir passer la main à la fin de la transition, répondant à une partie de l'opinion nationale qui le soupçonne de manœuvrer pour rester plus longtemps au pouvoir.

Yvette Reine Nzaba

VIENT DE PARAÎTRE

« La nouvelle gouvernance financière publique dans les organisations du système des Nations unies » de Christian Milébé Vaz

Christian Milébé Vaz, docteur en droit de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, enseignant-chercheur à l'Université de Paris et à l'École polytechnique, procède à une immersion dans « les arcanes des instruments de la gouvernance financière du système de l'ONU ».

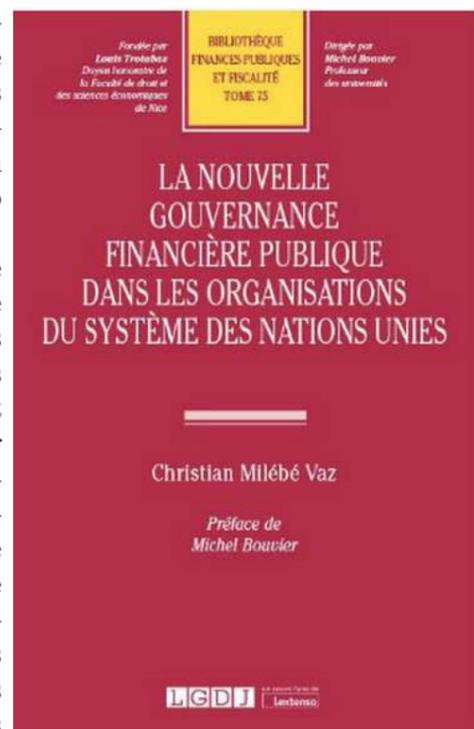
Edité par L.G.D.J., l'ouvrage « La nouvelle gouvernance financière publique dans les organisations du système des Nations unies » est préfacé par Michel Bouvier, professeur français de droit public, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne à Paris.

La thèse de l'enseignant-chercheur Franco-congolais comporte 580 pages. Elle s'adresse tout autant aux étudiants en droit, en science politique, en économie, en gestion, qu'aux chercheurs en finances publiques et à tous ceux qui préparent les concours des institutions internationales. Elle

donne une vision à la fois pluridisciplinaire et dynamique de la bonne gouvernance des finances publiques dans les organisations du système onusien et met l'accent sur leur micro et macro-environnement.

L'auteur expose une démarche de la nouvelle gouvernance financière en cours dans les organisations du système des Nations unies, en apportant les clefs indispensables pour comprendre les grands enjeux auxquels sont confrontés les systèmes financiers de ces organisations. Il effectue également une analyse de façon concrète des mécanismes de fonctionnement d'un des grands secteurs de finances publiques internationales : les finances du système onusien.

A en croire les experts en la matière, cette thèse constitue un instrument d'information et de travail



particulièrement utile pour tous ceux qui souhaitent s'initier au champ des finances publiques internationales ou approfondir leurs connaissances.

Marie Alfred Ngoma